

social des achats, diversification des modes de recrutement, déploiement de la responsabilité sociétale... Le site *socialement-responsable.org* propose notamment un annuaire national des SIAE, ainsi que de nombreuses clés pour développer ses achats socialement responsables et comprendre les clauses sociales. Des plateformes régionales, points d'entrée sur les territoires, sont également disponibles<sup>(17)</sup>.

### **Les Entreprises adaptées (EA) et les Etablissements et services d'aide par le travail (Esat)**

Une EA est une entreprise à part entière dont la spécificité est d'employer au moins 80 % de travailleurs handicapés.

Un Esat est un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

(17) Voir tous les outils sur le kit de présentation du réseau de l'achat socialement responsable sur <http://socialement-responsable.org/bibliotheque?download=60;presentation-du-reseau-de-l-achat-socialement-responsable>

## **CAS PARTICULIER DU SECTEUR PROTÉGÉ**

### **Co traiter avec le secteur du travail adapté et protégé**



Le Club Handicap & Compétences a été créé en décembre 2010 par seize grandes entreprises, déjà engagées dans une politique active en matière de handicap et désireuses de mettre en commun leurs expériences afin de faire évoluer leur réflexion et leurs actions. L'objectif de ce Club est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en partageant les savoirs et expériences des entreprises partenaires et permettre la production d'outils sur le travail, l'emploi et le handicap<sup>(18)</sup>.

La loi de février 2005 relevant le montant des contributions versées par les entreprises n'atteignant pas le seuil de 6 % des personnes handicapées dans leurs effectifs a repositionné le sujet de l'emploi de travailleurs handicapés au cœur des politiques RH des entreprises, mais également des politiques d'achats, le quota de 6 % pouvant être respecté par l'emploi direct (recrutement, accueil de stagiaires, déclaration du handicap, maintien dans l'emploi) mais aussi l'emploi indirect (contrat de sous-traitance et achats de prestations de service)<sup>(19)</sup>.

(18) En savoir plus sur <http://www.club-handicapetcompetences.fr/>

(19) 2 100 Etablissements et services d'aide par le travail (Esat) et Entreprises adaptées (EA) emploient 150 000 travailleurs en situation de handicap et plus de 30 000 encadrants.